

Information professionnelle de l'ASF : la fleuriste

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ELISABETH BURNOD



Cette femme de tête et d'action, généreuse et rayonnante, a commencé à écrire, toute petite...

« Des romans ? Déjà ? »

— Non, des poèmes qui ont fini par paraître dans des revues comme « Suisse contemporaine ».

— Une très belle revue... Mais vous êtes avant tout romancière.

— C'est-à-dire qu'après mon deuil (la perte d'un enfant) je n'ai plus pu écrire de poésies.

— Je serais curieuse de savoir comment étaient vos poèmes...

— Ils étaient doux, chantants, verbaux, mais comme des fleurs qui ne donneraient pas de fruits, comme des fleurs sans pollen, en somme. J'ai pourtant gardé le goût de la réalité transposée et je crois que mes romans ont finalement quelque chose de poétique.

— Quand donc avez-vous publié le premier de ces romans ?

— En 1946.

— C'est un genre qui est fait pour vous si j'en juge par ce que j'en ai lu.

— J'avoue que je serais incapable d'écrire une nouvelle, mais que je me sens dans le roman comme poisson dans l'eau.

— Combien en avez-vous écrit jusqu'à présent ?

— Une quinzaine, la moitié ayant été éditée, et l'autre, déchirée.

— Seriez-vous née sous le signe du Scorpion ?

— Eh bien non ! mon signe est celui du Lion. Et les sept bouquins que j'ai désiré voir édités méritaient, je crois, de l'être. Ce sont : « Le Miracle des Violettes » (Ed. Jeheber, Genève, 1946), « Florentine » (Ed. Jeheber, Genève, 1949), « Agnès et le Cercle intime », (Ed. Jeheber, Genève, 1955), « Les Arrangeurs » (Ed. Spes, Lausanne, 1963), « Ornaments pour la Solitude », (Ed. Spes, Lausanne, 1964), « La Femme disponible » (Ed. Spes, Lausanne, 1966), et « Le vent d'août », (Ed. du Panorama, Bienne, 1970).

— Y en aura-t-il bientôt un huitième ?

— Bien sûr ! Il devrait d'ailleurs paraître cette année aux Editions du Panorama, à Bienne.

— N'avez-vous jamais désiré être éditée ailleurs qu'en Suisse ?

— A vrai dire, je préfère faire une modeste carrière en Suisse que connaître une vaine gloire à l'étranger, le snobisme étant, à mon avis, un manque d'information du lecteur.

— Et pourtant, vous avez vécu en France...

— J'y ai vécu treize ans, mais dans des circonstances très difficiles et pendant la guerre. Mon enfant y est

mort et nous avons connu la pauvreté. Pour des raisons familiales je suis venue me fixer en Suisse et ai découvert finalement que j'étais de ce pays et de nulle part ailleurs. C'est ici que je fus chargée du Service de presse de Radio-Lausanne.

— Vous ne m'avez pas donné le titre de votre prochain roman.

— « Le dimanche padouan ».

— Est-ce un roman autobiographique ?

— Dans mes romans il n'y a que les décors que je n'invente pas. Les décors y sont toujours miens. Dans « Le Vent d'août », c'est le décor de mon enfance. Ma mère est morte alors que j'étais toute gamine. Ces bouleversements ne se retrouvent-ils pas, plus tard, dans les œuvres littéraires ou musicales de ces éthers sensibles que sont les écrivains et les artistes ? Heureusement, je suis de nature gaie et optimiste, et aussi forte physiquement que moralement. C'est pourquoi je n'aime pas l'attitude négative actuelle. Je ne prétends pas apporter un message, mais dans mes livres, j'aime raconter des histoires claires et rassurantes.

— Que pensez-vous du dernier Goncourt ?

— C'est un chef-d'œuvre. Emile Ajar nous donne là une leçon d'espoir splendide. L'histoire est sordide, mais quelle grandeur dans ce livre !

— Vous ne nous avez pas parlé de votre travail professionnel. Même éditée à compte d'éditeur, vous avez un poste très en vue à Lausanne.

— Je suis attachée de presse au Comptoir Suisse. C'est un énorme travail, un emploi permanent, un poste plein de responsabilités que j'occupe depuis vingt-six ans et qui m'oblige à beaucoup écrire. Mais c'est tellement différent de mon labeur d'écri-

vain que cela ne m'a pas gênée pour mes romans, bien au contraire.

— Quand écrivez-vous pour vous ?

— Jadis, le soir, la nuit. A présent mon fils finit son apprentissage et, à midi, mange à l'entreprise. Le soir, il est bien normal que je passe mes heures de liberté avec lui. Aussi, j'écris mes romans entre midi et une heure et demie. Il est vrai qu'après « Le Vent d'août », j'étais assez fatiguée et découragée et que quelques essais n'ont pas abouti et ont fini dans la corbeille. Mais j'ai alors écrit une ou deux choses pour la Radio : par exemple : « Au banc d'essai » et « Visa pour mon pays ». Et à présent, l'habitude est prise et ça va !

— Vous ne mangez donc pas à midi ?

— Je ne fais qu'un seul repas quotidien : le soir. Et ne croyez pas que je me sacrifie à mon métier d'écrivain ! Je n'en ai pas envie, tout simplement. Le soir, je mange avec mon fils, ma fille ayant maintenant son propre foyer.

— Je crois savoir que des Prix littéraires importants vous ont été décernés.

— J'ai obtenu, en effet, le Prix de l'Alliance culturelle romande pour mon roman « Ornaments pour la Solitude », en 1964. Puis j'ai reçu une commande littéraire de « Pro Helvetia » que je considère comme un prix puisque cet honneur m'a permis d'interrompre mon travail professionnel pour une période de cinq mois, ceci aux frais de « Pro Helvetia », et d'écrire « Le Vent d'août », qui m'a valu le Prix du Livre Vaudois 1975, lequel prix couronnait l'ensemble de mes livres, mais surtout le dernier.

Jacqueline Thévoz

Lisez et faites lire
Femmes suisses
à vos amies

HEP FACTEUR ?

Je n'ai pas reçu FEMMES SUISSES ?

C'est la désagréable surprise que certaines lectrices ont eue en ce début de janvier.

Celles qui avaient omis de régler des abonnements arriérés.

La prochaine vague sera pour avril 1976 pour toutes celles qui n'auraient pas payé jusqu'à fin mars l'abonnement de 1975.

Ces prochains jours, les abonnées concernées recevront sous pli un bulletin de versement de rappel qu'elles voudront bien honorer si elles désirent continuer à lire ce compagnon fidèle, trait d'union indispensable entre toutes les femmes de Suisse et du monde.

Merci d'avance et merci plus encore à toutes les lectrices qui ont réglé ponctuellement leur abonnement, évitant ainsi des frais inutiles à la caisse.

L'administratrice : Cl. Richoz

Information professionnelle de l'ASF

LA FLEURISTE

L'art floral trouve certainement son expression la plus parfaite dans les chars fleuris des corsos et des cortèges : corbeilles, arceaux, cygnes ou coquilles nacrées où sourient de ravissants bambins ou de charmantes demoiselles d'honneur. On a peine à saisir devant tant de perfection, de parfums, de couleurs et de formes la somme de travail et de soins qu'impliquent ces réalisations qui mettent en œuvre toute l'habileté et le talent des fleuristes.

Ces manifestations grandioses sont toutefois rares, aussi est-ce dans leur activité quotidienne que les fleuristes s'efforcent de résoudre au mieux leur tâche décorative selon les règles de l'art et à la satisfaction de leur clientèle. Les occasions ne manquent pas de confectionner des décorations florales, qu'il s'agisse de fêtes de famille, de baptêmes, de mariages, d'ensevelissements, ou de manifestations privées ou publiques de tous genres.

Avant de procéder à la décoration d'un arrangement, il s'agit d'en exécuter le fond — en général avec de la paille — ou de remplir les terrines avec de la mousse ou des matières synthétiques. Les feuillages sont assemblés en petits bouquets fixés avec du fil de fer, les fleurs coupées et les plantes vertes liées en bouquets ou en gerbes avec du fil de fer, du raffia ou des rubans.

Pour la Toussaint, la fleuriste confectionne des couronnes et des décorations tombales. Elle pique sur des fonds de bois ou de paille les petits bouquets de fleurs ou de feuilles préassemblés, puis les décore de bougies, de cônes de pin ou de sapin, de fleurs séchées ou de rubans. La saison des fêtes de fin d'année est également très animée : il s'agit de tout livrer, à temps et à la satisfaction des clients, du plus petit bouquet de roses de Noël au plus superbe arrangement d'orchidées.

La fleuriste est l'intermédiaire entre l'horticulteur et le chaland. Du premier, elle reçoit, prêtes à la vente, les fleurs fraîches et les plantes en pots qu'elle soigne jusqu'à leur vente. Ces soins comprennent l'administration d'engrais, le rempotage, la lutte contre les parasites, l'élagage des feuilles et des rameaux superflus.

En tant que spécialiste de la vente, la fleuriste sait d'ailleurs tout sur les soins à donner aux plantes et aux fleurs, leur origine, leur durée de vie et la période de leur floraison.

L'apprentissage de fleuriste dure trois ans et peut se faire soit dans une entreprise, soit au Centre horticole et Technicum de Lullier/Genève (anciennement Châtelaine). Dans le premier cas, les cours théoriques sont dispensés par l'école professionnelle.

Le maître d'apprentissage a l'obligation d'instruire l'apprenti dans les domaines suivants : Connaissances générales des fleurs et des plantes. Leur provenance, leur utilisation et les soins à leur donner, leur nom botanique et vulgaire. Signification emblématique des fleurs. Agents extérieurs influant sur les plantes. Maladies et parasites. Soins des plantes. Produits de protection des plantes et leur degré de toxicité. Propriétés, provenance et utilisation des principales matières auxiliaires telles que corbeilles, coupes, mousses, fil de fer, papier. Procédés et opérations de travail.

Vente et service de la clientèle. Calcul du prix de revient des bouquets et d'arrangements simples. Emballage et expédition de fleurs et de plantes. Envoi de fleurs offertes. Tenue du journal de travail.

La formation professionnelle de l'apprenti comprend en outre les travaux pratiques suivants :

Première année : Ranger et compléter les stocks de matériel et de marchandises. Entretien des outils et les locaux de travail. Collaborer à la livraison des fleurs à l'occasion de cérémonies telles que baptêmes, mariages, ensevelissements. Apprendre à emballer et déballer les fleurs et plantes, ainsi que la façon de les conserver au dépôt et au magasin. Emballer les envois par chemin de fer ou par poste. Exécuter des travaux au fil de fer, des fonds de couronnes, des corbeilles et des compositions symboliques. Confectionner des couronnes simples selon indications données. Confectionner des cache-pots en papier, mousse, etc. Confectionner des bouquets et des arrangements simples dans des vases.

Deuxième année : Débiller les

fleurs, les plantes et le matériel et les ranger au dépôt et au magasin. Confectionner des arrangements de corbeilles, coupes et autres. Décorer des tables selon les indications données. Exécuter des fonds plus compliqués pour couronnes, croix et formes symboliques. Confectionner des couronnes. Confectionner des arrangements de Noël et d'Avant. Confectionner des bouquets ronds, des bouquets romantiques ou de style et des gerbes de deuil (manuellement) avec ruban. Confectionner des arrangements artistiques de vases. Collaborer à la décoration des vitrines, au service des clients et à l'envoi de fleurs offertes.

Troisième année : Confectionner des couronnes de tout genre, selon les indications données. Confectionner des arrangements compliqués. Confectionner des corbeilles et des coupes selon les idées de l'apprenti. Confectionner des parures de mariées (bouquets et couronnes). Confectionner des bouquets de tout genre pour le spectacle, les réceptions, les deuils et les anniversaires. Décorer des tables pour repas de baptême, mariage, confirmation et banquets. Servir la clientèle. Décorer les vitrines.

La candidate qui a subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage reçoit le **certificat fédéral de capacité** qui l'autorise à porter l'appellation légalement protégée de « fleuriste qualifiée ».

Les aptitudes demandées pour cette profession sont le goût pour les sciences naturelles, les plantes et le travail artisanal, la créativité, le sens esthétique (formes et couleurs), de l'entregent et du sens commercial, ainsi que l'habileté manuelle. Une bonne santé est indispensable, en

particulier à cause de la température fraîche et de l'atmosphère humide des locaux.

Professions apparentées : celles de l'horticulture, en particulier la spécialisation « culture de plantes en pots et de fleurs coupées ». L'horticultrice qualifiée peut d'ailleurs devenir fleuriste moyennant un apprentissage complémentaire d'un an et demi.

Perfectionnement : les associations professionnelles organisent régulièrement des cours de perfectionnement permettant à chacun de compléter ses connaissances. Il est en outre possible aux fleuristes qualifiées de se perfectionner en obtenant le diplôme d'ingénieur-technicienne en floriculture (production) ou en architecture paysagère au Technicum horticole de Lullier/Genève. Trois années d'études théoriques après stage pratique d'un an en entreprise et cours préparatoire scientifique de 12 semaines. Début de la formation : en septembre des années passées.

Associations professionnelles : Association romande des fleuristes, 2, avenue Agassiz, 1001 Lausanne. Il existe également une association faïtière suisse.

Sources : FPR, Lausanne ; E. Siegrist, Zurich. Adaptation H. Bertaudon, Lausanne.